

Ecole Doctorale 513  
Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion

La prochaine réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale aura lieu :

**Le mardi 26 mars 2019  
à 17h30  
en Salle 409 - 4<sup>ème</sup> étage – Campus Trotabas**

Ordre du jour :

- 1/ Critères d'attribution des contrats doctoraux et synthèse
- 2/ Etude dossier thèse sur travaux (M. COTE Thomas)
- 3/ Participation financière colloque
- 4/ Elections des représentants des doctorants au sein du Conseil de l'ED
- 5/ Questions diverses

**Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 26/03/2019**

Etaient présents : Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Madame BOLLAERT Helen, Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATINA Mathias, Madame MILLET-DEVALLE Anne-Sophie, Monsieur ORTOLANI Marc, Monsieur REIS Patrice, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Madame STEICHEN Pascale, Madame WALLISER Elisabeth, Monsieur WECKEL Philippe, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, Monsieur TULLOUE Clément, Madame ARFEUIL Isabelle, Madame GAZANO Elisabeth, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur NAPOLETANO Mauro,

Etaient excusés : Madame BARGEL Lucie, Monsieur SCHEER Tobias, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur VERY Philippe, Monsieur ABHAURRAHMAN Meer Madame FERNANDEZ Virginie, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Monsieur GIOVANNELLI Adriano, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur MUSSO Patrick, Madame RENAUDAT Françoise,

La réunion commence à 17h30.

**1/ Présentation des EUR**

Monsieur LATOUR, directeur de l'EUR Lex@société, présente le périmètre de ladite structure.

Elle est articulée autour de plusieurs axes que sont :

- Le traitement des conflits
- Les territoires

ÉCOLE DOCTORALE « Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion »  
Domaine Trotabas – Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 Nice Cedex 1

Directrice : Professeure Pascale STEICHEN – Directeur adjoint : Professeur Olivier BRUNO

Secrétariat : Madame Elisabeth GAZANO – Tél. : 04 89 15 26 27 ou 26 – E.mail : [gazano@unice.fr](mailto:gazano@unice.fr) - Fax : 04 92 15 70 95

- La sécurité humaine
- La régulation, la concurrence et le marché

Comme toute EUR, sa vocation est de dynamiser la recherche en créant un lien inédit entre Master / Doctorat et la recherche autour d'une fréquence majeur / mineur.

## **2/ Critères d'attribution des contrats doctoraux et synthèse**

Suite aux demandes des membres académiques, une synthèse retraçant l'attribution des allocations par laboratoire sur la période 2011 à 2018 a été effectuée. Des statistiques seront prochainement relayées pour mettre en valeur les chiffres par section CNU.

Une discussion s'engage à propos du prochain concours concernant l'attribution des bourses doctorales. L'année dernière, une grille d'évaluation des contrats doctoraux pour la présélection en laboratoire avait été élaborée. Celle-ci est distribuée aux membres du Conseil. Il est relevé que les candidats issus de SKEMA en raison de leur parcours spécifique devraient éventuellement faire état de leur situation (1<sup>ère</sup> inscription ou non). Mme ROUBY énonce que la fiche DS4H pourrait servir de base et se propose d'envoyer le document à l'ensemble des membres du Conseil.

Une discussion s'engage à propos des auditions de l'an dernier et les membres du Conseil concluent que la procédure est perfectible sur plusieurs points, notamment les modalités de vote et l'attribution ou non d'un droit de vote au directeur et au directeur adjoint.

Lors de la prochaine réunion, les membres académiques devront s'accorder sur :

- La sélection des candidats à l'audition
- Quand (une ou deux journées)
- La composition du jury (gouvernance ou pas)
- Les critères (en fonction de quoi)

Les modalités de vote (règle de 5 ...)

## **3/ Questions diverses**

Les élections des représentants des doctorants au sein du Conseil de l'ED se tiendront le mardi **14 mai 2019 de 9h30 à 16h.** Comme il y a deux ans, deux bureaux de vote seront mis à disposition pour faciliter la participation des doctorants. Le premier se situe sur le Campus Trotabas, bureau 411 ; le second sera à l'ISEM.

Une dispense de formation est examinée, elle est acceptée à l'unanimité.

Deux demandes de participation financière à des colloques sont étudiées. Elles reçoivent un avis favorable, sous réserve de respecter un plafond de 350 euros.

Le prochain Conseil aura lieu le mardi **23 avril 2019 à 17h30.**

Bien cordialement,

**Professeure Pascale STEICHEN**

*Directrice de l'Ecole Doctorale DESPEG*

